

**INSCRIPTION A LA BROCANTE – VIDE GRENIER
LE 16 ET 17 MAI 2009
Parc de Bernadou – Villemur / Tarn (31)**

Date limite d'inscription : 11/05/2009

La vente d'animaux vivants et produits alimentaires sont interdits

Le 16 mai 2009 Le 17 mai 2009

Participation par emplacement (3ml x 2):

la journée : 7.00€ les 2 jours : 11€

Nombre d'emplacements

Gardiennage assuré dans la nuit du 16 au 17 mai 2009.

Le règlement est à envoyer à l'ordre de « Association Henri IV et Villemur ». Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.

Les annulations ne seront acceptées que par écrit jusqu'au 10 mai 2009, date limite au-delà de laquelle aucun remboursement ne pourra être effectué.

Les exposants pourront s'installer à partir de 6h30 jusqu'à 8h30h. (Restauration possible sur place, café, boissons, sandwiches...)

Les véhicules ne seront acceptés pas sur le site : ils devront être sortis du parc pour 9h et retour possible à compter de 18h30.

Les emplacements non occupés à 9h ne seront plus réservés et les droits d'inscription resteront acquis par l'Association Henri IV et Villemur à titre d'indemnités.

En raison des décrets 881039 et 881040 concernant la vente et l'échange des biens dans les manifestations publiques les exposants voudront bien veiller à être en règle avec la législation en vigueur et fournir les renseignements nécessaires aux organisateurs afin de pouvoir être inscrits sur les registres de la manifestation.

Depuis le décret 2009-16 art 3, du 07 janvier 2009, tout exposant à l'obligation de remplir « l'attestation, inscription vide grenier » jointe en annexe.

Date et signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

**Inscription et renseignements :
Association Henri IV et Villemur,
4bis avenue Winston Churchill 31340 VILLEMUR / TARN
Tél : 05.61.35.36.60 - 05.61.74.94.41 - 06.78.40.74.83**

VILLEMUR SUR TARN (31)

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI 2009

DE 9H à 18h30

BROCANTE – VIDE GRENIER

Au parc de Bernadou – Ombragé (200 places)

Ouverts aux particuliers et aux professionnels de la
brocante,

Pas de commerçants ambulants sur le site

BUVETTE et RESTAURATION

RENSEIGNEMENTS / RESERVATIONS

Organisateur : Association Henri IV

4 bis avenue W. CHURCHILL

31340 VILLEMUR / TARN

05.61.35.36.60

05.61.74.94.41

06.78.40.74.83



Henri IV et Villemur

Se déroulant le 16 et 17 mai 2009 à Villemur sur Tarn

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né le à département....., Ville :

Adresse :

CP : Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le par

N° d'immatriculation de mon véhicule

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)

Fait à le

Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour la remise au maire de la commune d'organisation

Se déroulant le 16 et 17 mai 2009 à Villemur sur Tarn

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Représentant de l'association / société (raison sociale) :

N° de registre du commerce, de métiers : de :

Dont le siège est au (adresse) :

Ayant la fonction de : dans la personne morale

Adresse du représentant :

CP : Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le par

N° d'immatriculation de mon véhicule

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'article L 310-2 du code du commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagers (article 321-7 du code pénal)

Fait à le

Signature

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour la remise au maire de la commune d'organisation- du code de